



PROGRAMME  
INCITATIF POUR LES

# COUCHES LAVABLES



Ville de Mirabel  
Service de l'environnement  
450 475-2008, poste 2070  
a.millette@mirabel.ca  
www.mirabel.ca

# CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

- L'achat doit avoir été fait au maximum six (6) mois avant la naissance, et jusqu'à 365 jours suivant la naissance de l'enfant;
- Le parent doit résider à Mirabel;
- La demande doit être faite avant le 1er anniversaire de naissance de l'enfant;
- Une seule demande par enfant sera accordée. Pour les naissances multiples, une demande doit être faite pour chaque enfant.



## CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

- 1** Fournir une copie du reçu d'achat des couches lavables;
- 2** Fournir une copie du certificat de naissance de l'enfant;
- 3** Fournir une copie du permis de conduire du parent.

Le montant du remboursement sera de l'ordre de 50% pour un montant maximal de 125 \$, excluant les accessoires (les inserts sont acceptés).

Faire parvenir le formulaire dûment complété et accompagné des documents exigés, par la poste ou par courriel:

Ville de Mirabel - Service de l'environnement  
**COUCHES LAVABLES 2022**

8106, rue de Belle-Rivière,  
Mirabel, Québec, J7N 2V8

OU

a.millette@mirabel.ca  
Objet : Couches lavables 2022

Les demandes seront traitées une fois par mois.  
Les places sont limitées. Aucun remboursement ne sera fait au-delà du montant maximal autorisé.

# PROGRAMME INCITATIF POUR LES COUCHES LAVABLES

## Formulaire de demande de subvention

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom et nom du parent

Adresse (incluant le code postal)

Téléphone

Courriel

### IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Prénom et nom de l'enfant

Date de naissance de l'enfant

Date de la (ou des) facture(s)

Montant de la (ou des) facture(s)

### NE PAS OUBLIER DE JOINDRE AU FORMULAIRE :

- Copie du certificat de naissance de l'enfant
- Copie du permis de conduire du parent
- Copie de la (ou des) preuves d'achat

Signature du demandeur

Date